



Commission Consultative
Formation Emploi Enseignement

Avis N° 44

Adopté le 29 avril 2003

Renouvellement d'agrément pour la période 2003 - 2005 de l'asbl FTQP dans le cadre du décret du 27 avril 1995.

En sa séance du 29 avril 2003, la Commission consultative en matière de formation, d'emploi et d'enseignement a rendu un avis favorable sur l'agrément de l'asbl FTQP, tel que proposé par l'administration de la Commission communautaire française.